

**ÉTAT DES  
APPRENTISSAGES  
ET PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES  
DU FRANÇAIS  
AU BRÉSIL**

**ESTADO DAS  
APRENDIZAGENS  
E PRÁTICAS  
PROFISSIONAIS  
DO FRANCÊS NO  
BRASIL**

Organizadores

José Carlos Cunha  
Eliane Lousada  
Patrick Chardenet

JOSÉ CARLOS CUNHA  
ELIANE LOUSADA  
PATRICK CHARDENET  
(Orgs.)

ÉTAT DES  
APPRENTISSAGES  
ET PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES DU  
FRANÇAIS AU BRÉSIL

ESTADO DAS  
APRENDIZAGENS  
E PRÁTICAS  
PROFISSIONAIS DO  
FRANCÊS NO BRASIL

LETRARIA  
2018

ÉTAT DES APPRENTISSAGES ET PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES DU FRANÇAIS AU BRÉSIL  
ESTADO DAS APRENDIZAGENS E PRÁTICAS PROFISSIONAIS  
DO FRANCÊS NO BRASIL

PROJETO EDITORIAL  
Letraria

PROJETO GRÁFICO E DIAGRAMAÇÃO  
Letraria

CAPA  
Letraria

REVISÃO  
Autores e Letraria

CUNHA, J. C.; LOUSADA, E.; CHARDENET, P. (Org). **État des apprentissages et pratiques professionnelles du français au Brésil / Estado das aprendizagens e práticas profissionais do francês no Brasil**. Araraquara: Letraria, 2018.

ISBN: 978-85-69395-22-5

1. Política linguística educativa; 2. Práticas linguísticas profissionais; 3. Pluralidade linguístico-cultural; 4. Ensino-aprendizagem do francês.

#### FICHA CATALOGRÁFICA

Cunha, José Carlos; Lousada, Eliane; Chardenet, Patrick.  
État des apprentissages et pratiques professionnelles  
du français au Brésil / Estado das aprendizagens e práticas  
profissionais do francês no Brasil. - Araraquara: Letraria, 2018.

146 p.

ISBN: 978-85-69395-22-5

1. Ensino de francês. I. Título.

---

MOUVANCE ET  
APPARTENANCES : LE BRÉSIL  
ET L'ESPACE FRANCOPHONE  
DES AMÉRIQUES

Étienne Rivard (Université de Saint-Boniface)

---

## INTRODUCTION<sup>60</sup>

---

La province de Para est traversée par l'équateur. [...] Le sol est excessivement fertile, et, malgré la chaleur, plusieurs colonies étrangères voient leurs établissements prospérer; il existe notamment une colonie de 270 Canadiens français sur la route de Braganza.

*L'Économiste français*, samedi 16 mars 1878, p. 331.

Au courant des dernières années, la définition de la francophonie a pris un tournant résolument ouvert et diversifié. Sous l'égide de la diversité culturelle et en raison des contraintes de la mondialisation – et avec elle, l'accentuation de la concurrence, y compris dans le champ culturel auquel appartient la langue – cette francophonie se veut de plus en plus inclusive, de moins en moins axée sur l'établissement d'une hiérarchie du français, mais de plus en plus sur la variété des manières d'être en français<sup>61</sup>. La francophonie de demain, selon plusieurs, sera diverse ou ne sera plus (WOLTON, 2006; PILHION; POLETTI, 2017).

Cette ouverture s'avère nécessaire à qui veut se pencher sur la francophonie latino-américaine, et plus spécifiquement brésilienne. Force démographique, le Brésil est considéré comme l'endroit où le nombre de locuteurs (ou d'apprenants) est le plus élevé en Amérique latine (OIF, 2014), ce qui en fait sans contredit un élément de l'espace francophone mondial et un noyau important de la francophonie sur le continent américain (RIVARD, 2016, p. 71-72). Pour certains, le contexte géoculturel du Brésil et ses ambitions internationales ne peuvent que favoriser l'intégration du pays à l'espace francophone (MONTROYA, 2017, p. 41). Ce contexte et les efforts de dénombrement des différentes instances de la Francophonie institutionnelle, mais surtout ceux des collègues brésiliens et européens qui partagent ici leurs résultats, justifient pleinement que l'on s'attarde davantage au « Géant lusophone » et à sa place dans l'espace francophone.

À cet égard, une importante question demeure : doit-on parler du Brésil comme un lieu de la francophonie *des* Amériques ou *dans les* Amériques? Cette question interroge en fait la nature de l'intégration du Brésil à l'espace francophone et le rôle joué ou non par les foyers historiques francophones des Amériques dans cette intégration. C'est à cette question que sont dévouées les pages qui suivent.

D'emblée, il semble bien que l'intégration du Brésil à la francophonie passe avant tout par l'Europe continentale, par la France<sup>62</sup>. Les liens avec les foyers de la francophonie des Amériques, fussent-ils en Amérique du Nord ou dans la zone caribéenne, bien qu'ils soient historiques (BARBOSA, 2016; BARBOSA; FRENETTE, 2012; CARVALHO, 1997; voir aussi l'épigraphe) et croissants, restent tenus en comparaison de ceux que le Brésil entretient avec la France. L'intégration du Brésil dans l'ensemble américain ne passe pas prioritairement par la langue française : il emprunte des passerelles appartenant à d'autres sphères linguistiques, l'espagnol dans le contexte sud-américain et l'anglais dans l'espace panaméricain, ce qui pour la francophonie n'est pas sans représenter un enjeu crucial.

---

60 Je souhaite remercier Anne Sechin pour la relecture de ce texte.

61 Ce qui ne veut pas dire que toute trace d'expansionnisme linguistique ait pour autant disparue dans la manière de concevoir la francophonie (PANNIER, 2017, p. 126).

62 L'intégration du Brésil à la francophonie mondiale pourrait bien aussi passer en partie par les échanges grandissants avec l'Afrique (MONTROYA, 2017, p. 37)

# LES MODÈLES D'INTÉGRATION DE L'AMÉRIQUE LATINE À LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

---

L'étude de la francophonie mondiale s'est toujours heurtée à la difficile question de la définition du francophone. Comme s'il ne suffisait pas de parler français pour en faire partie. Or voilà le problème, encore faut-il d'abord définir ce que l'on entend par « parler français »? Les rapports qu'entretiennent les locuteurs à la langue sont tout sauf homogènes à travers le globe. Au-delà de la Francophonie institutionnelle à laquelle les structures procurent une apparente homogénéité<sup>63</sup>, on s'emploie maintenant à dire qu'il n'existe pas une seule francophonie, mais bien des francophonies.

C'est à travers les efforts de dénombrement que cette diversité s'est faite la plus manifeste au cours des dernières années. Il n'y pas de compte possible sans l'établissement de critères préalables de ce qu'est un francophone. Au départ, ces critères étaient de nature hiérarchique, les organismes comme le Haut Conseil de la Francophonie (HCF) – fondé en 1984 et placé sous la responsabilité de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en 2002 – s'assuraient non seulement de séparer les francophones et les apprenants, mais aussi de bien distinguer, au sein même des premiers, les « francophones réels » des « francophones occasionnels » (HCF, 1998) ou, plus tard, les « francophones » des « francophones partiels ». Depuis 2014, toutefois, l'Observatoire de la langue française (OLF), organisme sous l'égide de l'OIF responsable de recueillir et d'analyser les données démographiques, a adopté une nouvelle approche classifiant les francophones selon le contexte d'usage de la langue, sans inférer une hiérarchisation selon les habiletés linguistiques. Ainsi fait-on depuis la différence entre les locuteurs dont le français est « langue maternelle », ceux dont la langue a été apprise dans un environnement où le français est souvent langue officielle ou ceux dont le français est langue étrangère (OIF, 2014, p. 10-13). Bien qu'il soit entendu que chacun de ces contextes se décline dans la diversité (parler le français comme langue maternelle n'a pas tout à fait les mêmes implications selon que l'on est en France ou dans des milieux minoritaires tels que dans le Canada hors Québec par exemple) il n'existe pas dans cette classification de meilleure façon d'être francophone. La démarche se veut donc plus inclusive et possiblement plus en phase avec des « [...] pratiques langagières réelles » (CHARDENET, 2008, p. 154).

Cette évolution dans l'approche de la différence et la promotion de la diversité n'est pas fortuite, la francophonie institutionnelle s'étant imposée comme un acteur important dans la promotion de la diversité culturelle comme principe de gouvernance internationale et dans la ratification en 2005 de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Comme l'affirme Trang T. H. Phan (2010, p. 58) : « La Francophonie refuse que les biens et services culturels soient assimilés à des marchandises comme les autres. Elle a joué un rôle de précurseur dans ce dossier, et a fait de la diversité culturelle une priorité stratégique de son action ». Et la Convention de 2005 n'aura été que le point charnière d'une implication plus ancienne remontant au tournant des années 1990 et à la promotion de l'« exception culturelle » lors des négociations de libre-échange sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (généralement connu sous son acronyme anglais

---

<sup>63</sup> Les discours officiels et la récurrente référence à une « culture francophone » dont les bases restent la langue et l'histoire françaises, y sont également pour beaucoup dans cette apparence d'homogénéité (CHAMBERS ; NOLAN, 2007, p. 39).

de GATT) et, par la suite, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Derrière l'idée d'une telle exception réside la nécessité de faire front commun contre l'hégémonie anglophone dans le domaine culturel et d'assurer le maintien des mesures protectionnistes (sous la forme de subventions notamment) des industries culturelles nationales. En raison de son titre de langue supercentrale, le français était en quelque sorte voué à s'imposer comme un meneur face à l'hégémonie de la seule langue hypercentrale, l'anglais (CALVET, 2013), à devenir le porte-étendard d'un certain « contre-pouvoir » (PILHION; POLETTI, 2017, p. 99).

Ce combat contre l'hégémonie et pour la diversité culturelle, mais surtout, ce choix pour une francophonie de plus en plus inclusive, est donc avant tout le fruit d'un pragmatisme obligé. Dans ce contexte de mondialisation et de concurrence, la question à savoir comment le français peut rester compétitif dans l'offre linguistique mondiale est primordiale. Or, toute forme de hiérarchisation entre « vrais » francophones et « francophones de seconde zone » ne peut que servir d'obstacle pour qui souhaite présenter la langue française comme alternative linguistique. Le besoin de mobilisation encourage donc une certaine ouverture et la diversité, que celle-ci soit portée par l'individu (cosmopolite), par des communautés se voulant autonomes (THÉRIAULT, 2007, p. 156-157) ou par les deux à la fois.

Ce qui est vrai de l'espace francophone à l'échelle mondiale l'est également à l'échelle continentale, à plus forte raison dans les Amériques où le français fait figure d'enfant pauvre quant aux effectifs de locuteurs, loin derrière l'anglais, l'espagnol ou même le portugais. Le défi de la mobilisation, avec ceux de l'inclusivité et de la diversité, résonne encore plus fort dans cette région du monde. Et cela transparait de plus en plus dans la manière de définir le fait francophone continental où se côtoient toutes les catégories de « locuteurs » mis en évidence par l'OIF. Maintenant, il reste à savoir comment les différents sous-ensembles francophones (ou catégories de locuteurs) s'articulent pour former un tout relativement cohérent, suffisamment à tout le moins pour justifier de le « fédérer » sous une expression unique : la francophonie des Amériques? Plus spécifiquement encore, comment s'intègrent l'Amérique latine et le Brésil dans cet espace?

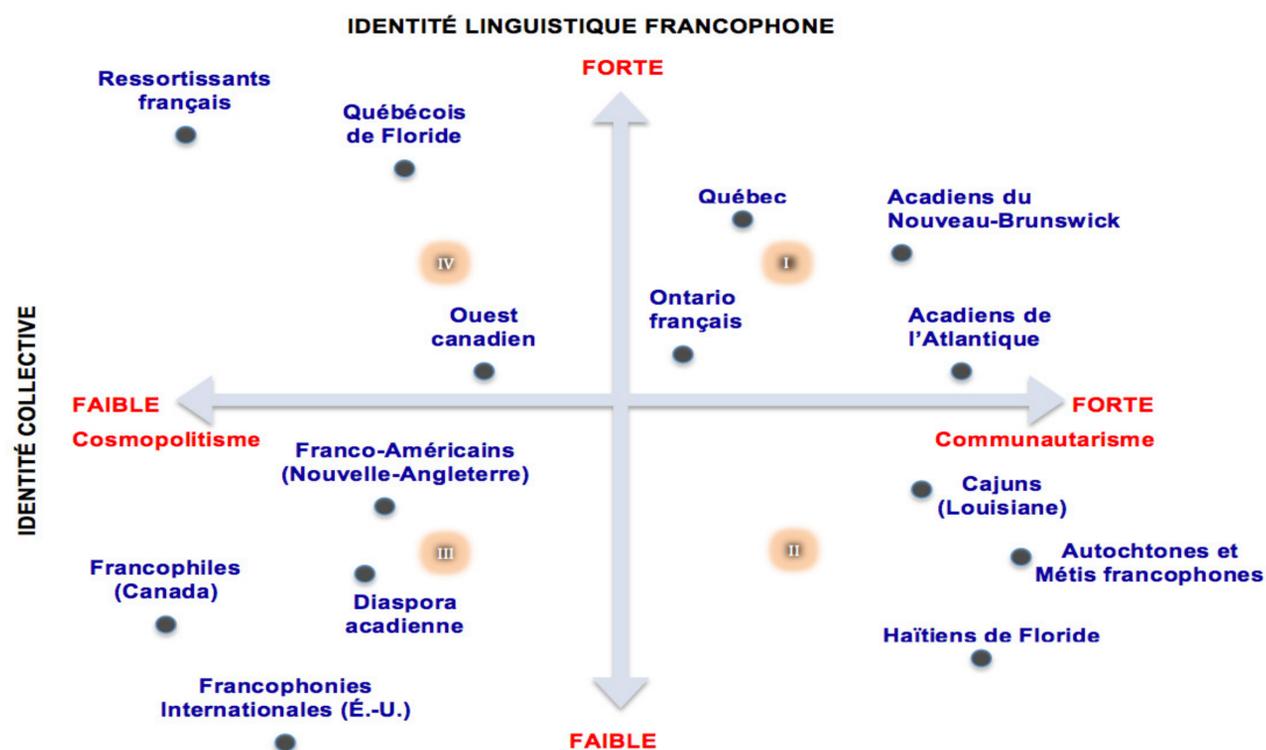
La question est d'autant plus pertinente que la francophonie des Amériques est une terminologie récente, ne s'incrétant dans la littérature qu'à partir de 2008 alors qu'est mis en place à Québec le Centre de la francophonie des Amériques (CFA). Le terme est ainsi venu graduellement s'ajouter (et non pas se substituer) à des expressions plus anciennes et plus courantes comme « francophonie nord-américaine », « Amérique française » ou « Franco-Amérique<sup>64</sup> » (GILBERT, 1998).

Il existe quelques modèles de réflexion et de synthèse qui mettent en évidence la complexité de la francophonie en Amérique, ou devrait-on plutôt dire, les francophonies *américaines*. L'un de ces modèles est la « rose des vents », présentée sous la forme d'un graphique à quadrants, et proposée par le sociologue Joseph Yvon Thériault (Figure 1).

---

64 Il est à noter que la « Franco-Amérique », proposée par les géographes Louder, Waddell et Morisset s'impose de plus en plus comme substitut au terme plus ancien d'« Amérique française » par définition moins inclusif.

Figure 1: Francophonies d'Amérique du Nord



Source: Thériault (2015, p. 15)

Le modèle graphique repose sur l'intersection de deux axes identitaires. Le premier de ces axes (en ordonnée) concerne le niveau d'identité linguistique (à la langue française), celui-ci variant de bas en haut selon qu'il est « faible » ou « fort ». Le deuxième axe (en abscisse) supporte quant à lui le degré d'identité collective selon que celle-ci soit faible (cosmopolite) ou forte (communautaire). Ces deux pôles définissent des genres différenciés de groupements. Le pôle « communautaire » abrite des collectivités cherchant à défendre une certaine autonomie commune (institutionnelle notamment), de celles qui aspirent à « faire société ». En revanche, les collectivités « cosmopolites » reposent sur un amalgame d'identité exprimée de manière individuelle; elles ne constituent pas de « [...] véritables matrices de sens pour les individus qui les composent » (THÉRIAULT, 2007, p. 157). De l'intersection de ces deux axes se dessinent des quadrants à l'intérieur desquels sont « cartographiées » les différentes parties de la Franco-Amérique : certaines dont l'identité communautaire correspond à une identité linguistique forte (le Québec, l'Acadie et l'Ontario français) ou non (les Haïtiens de la Floride ou les Cadiens de la Louisiane); les autres, plus cosmopolites, à forte conscience identitaire linguistique (ressortissants français, Québécois de la Floride) ou à faible intensité de cette conscience (francophiles canadiens, Franco-Américains ou la diaspora acadienne).

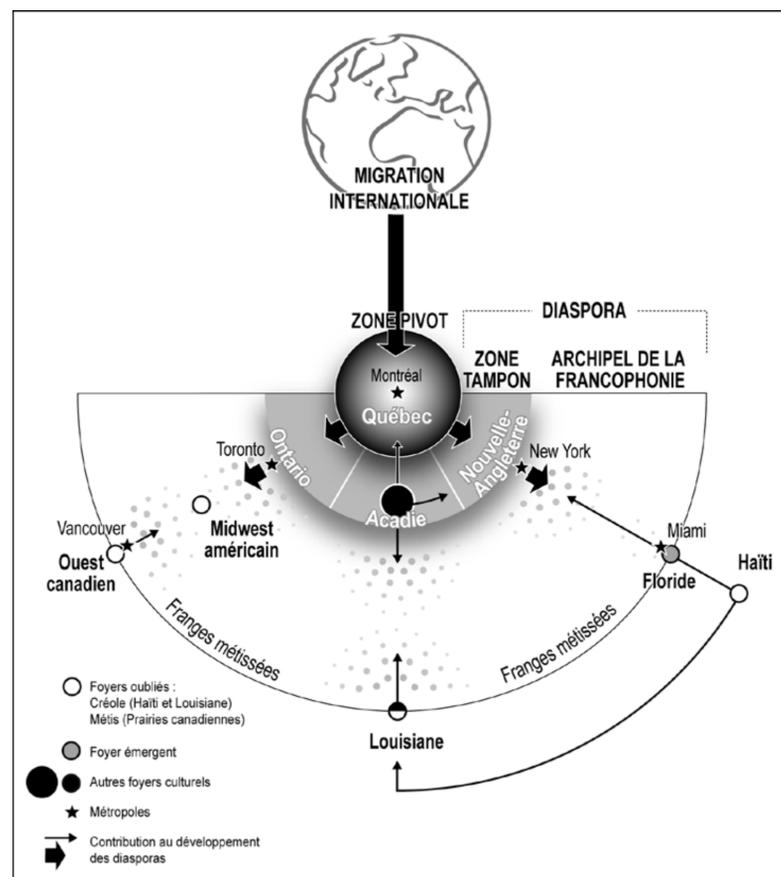
Le principal mérite de ce modèle tient à son intention première et explicite, celle de dépolier la définition de l'espace francophone, généralement centrée sur un rapport au français bien spécifique au Québec et, ce faisant, propose un élargissement normatif de l'être en français en Amérique. Cette proposition s'avère nécessaire, car elle permet de définir les réalités socioculturelles composant l'espace francophone nord-américain et antillais autrement qu'à partir du degré auquel ces réalités correspondent ou non au modèle québécois. Elle offre : [...] : une description de la francophonie nord-américaine qui ne serait pas un dégradé linguistique et culturel du Québec, mais une tentative de rendre compte de la pluralité de la francophonie d'Amérique (THÉRIAULT, 2015, p. 15).

Elle s'inscrit d'ailleurs dans cette tendance plus large à la dé-hiérarchisation mentionnée ci-dessus et à la promotion (obligée) de la diversité culturelle, interne cette fois-ci à l'ensemble francophone. Ce modèle a assurément une forte valeur heuristique, dévoilant, quadrant par quadrant, des francophonies multiples.

En revanche, le modèle de Thériault a aussi les défauts de ses qualités. Cet effort de « dépoliarisation » du fait francophone provoque un effet secondaire : il tend à homogénéiser l'espace francophone, à l'aplatir, comme s'il n'était pas fait de sommets ou de lieux plus attractifs, plus denses. On le prive de ses reliefs. La francophonie n'a pas le même poids partout : au contraire, elle est façonnée par des champs de force très variables. Elle s'articule à l'intérieur de réseaux parfois interconnectés, ce qui suppose que des lieux relativement dispersés (des « nœuds ») soient reliés entre eux par des « flux » (ou des « arrêtes »). Ces flux, plus souvent asymétriques selon le sens dans lequel ils circulent, ne sont pas d'égales intensités d'un lieu à l'autre du réseau. La francophonie des Amériques (on pourrait dire la même chose de la francophonie mondiale) repose en quelque sorte sur une « hiérarchie horizontale », une image qui rejoint d'ailleurs un peu le modèle gravitationnel de Louis-Jean Calvet (2013), lequel sert au linguiste à décrire la mosaïque linguistique mondiale, constituée d'une langue hypercentrale (l'anglais) qui joue un rôle de pivot dans un agencement complexe de langues supercentrales (ex. : le français ou l'espagnol), de langues centrales (langues nationales de certains pays) et de langues périphériques.

C'est une telle hiérarchie horizontale que l'on trouve exprimée à même la représentation schématique développée par les géographes Dean Louder et Éric Waddell (2017, voir Figure 2). Le schéma met en relief les liens existant entre diverses portions de la Franco-Amérique en prenant soin de la faire reposer sur un pivot central. Le Québec représente ce pivot, cœur historique de l'Amérique française et seul État francophone de l'Amérique septentrionale. Encerclant ce pivot, dans ses couronnes immédiate et éloignée, se trouvent ce que les deux géographes nomment la « zone tampon » (on pourrait dire le « noyau élargi »), composée de l'Ontario français, de l'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que l'« archipel de la francophonie ». Dans un cas comme dans l'autre, ces couronnes constituent les vestiges des migrations historiques en provenance bien souvent du Québec et de l'idéal culturel et catholique de la nation canadienne-française. Les communautés qui les composent aujourd'hui ont généralement en commun d'être minoritaires et elles affichent des taux variables de vitalité (GILBERT, 2010). Aux limites de cet espace on retrouve une « frange métissée » qui tient compte des relations interculturelles et du métissage des langues, une « zone de contact » qui permet d'inclure notamment l'Ouest canadien marqué par son substratum franco-métis. Ce qu'il faut retenir de cette structure schématique en cercles concentriques, c'est que l'espace francophone s'amincit considérablement avec l'éloignement du centre.

Figure 2: La Franco-Amérique



Source: Louder et Wadell (2017)

Évidemment, cet amincissement n'est pas non plus homogène. L'espace francophone est parsemé par un ensemble de foyers, de régions à teneur francophone, soit autant de pics s'élevant sur sa surface relativement lisse. Ces foyers sont parfois culturels (on pense à l'Acadie de la zone tampon), parfois émergents (la Floride) et, plus souvent, « oubliés », les Métis de l'Ouest, les créoles haïtien et louisianais ou les Franco-américains du Midwest états-unien en guise de personnages principaux. S'ajoutent à ces foyers des métropoles, Miami, New York, Montréal, Vancouver ou Toronto, expressions du caractère cosmopolite et dynamique de la francophonie actuelle. Ces foyers comme ces métropoles forment ainsi une toile où le Québec, la zone pivot, constitue le centre de gravité. La Province s'impose également comme le point d'interconnexion primordial entre cet espace francophone continental et l'espace parent à l'échelle mondiale.

Le principal défaut de ce modèle tient à notre avis au fait de ne pas reconnaître Haïti comme autre chose qu'un foyer oublié de cet espace francophone. La réalité est tout autre, notamment en raison du poids démographique du pays dans la zone Caraïbe (il abrite 80 % des franco-créoles de la région) et de la diaspora haïtienne dont les attaches continentales sont multiples, intracaribéennes (en République dominicaine notamment), nord-américaines (les grandes métropoles états-uniennes que sont Miami, New York ou Boston, ainsi que Montréal) ou latino-américaines, notamment au Brésil où un certain nombre d'Haïtiens se sont installés au cours des dernières décennies. Pour toutes ces raisons, Haïti s'avère au centre d'une réalité « francophone » dont l'aire d'influence n'a rien à envier à celle du Québec (RIVARD, 2016, p. 50-51). La francophonie des Amériques serait donc, dans le moindre des cas, bipolaire.

La « rose des vents » de Thériault et la carte synthèse de Waddell et de Louder ont en commun de s'en tenir essentiellement à l'échelle nord-américaine, ne se permettant que des digressions spatiales limitées en zone des Caraïbes. L'un comme l'autre de ces modèles laisse ainsi en plan toute l'Amérique latine, y compris le Mexique qui, pourtant, appartient au continent nord-américain. À leur décharge, il est utile de rappeler que ces modèles sont antérieurs, du moins dans leur conception initiale, à l'établissement du CFA et d'une vision panaméricaine de la francophonie. Cela dit, on devine bien évidemment la place que pourrait occuper l'Amérique latine dans le modèle du sociologue, quelque part parmi les « francophonies internationales », là où le cosmopolitisme est habité d'une faible identité à la langue française. Pareillement, elle trouverait un peu de pertinence au sein des « franges métissées » du modèle Louder-Waddell, dans le contact des langues.

La question de savoir comment l'Amérique latine, cosmopolite de nature, s'arrime aux foyers historiques de cette Franco-Amérique reste toute entière. Elle était déjà au cœur de l'analyse que nous avons proposée dans un rapport de recherche produit en 2016 avec la collaboration du CFA, de quelques collègues dispersés aux quatre coins du continent, de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) et du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ). En vue de dresser un portrait de cette francophonie latino-américaine et de voir en quoi elle s'intègre ou non à une francophonie tout américaine, il avait d'abord fallu nous défaire de la « tyrannie des effectifs », laquelle met en évidence le déséquilibre imposant qui existe entre la « Franco-Amérique » et la « francophonie latino-américaine » relativement à la quantité et la qualité des données statistiques disponibles au dénombrement des locuteurs du français. Pour ce faire, nous avons opté pour une analyse d'indicateurs de vitalité et d'évolution de cette francophonie, mettant du coup en évidence les structures réseautiques connectant l'Amérique latine à l'espace francophone (RIVARD, 2016, p. 52-72).

Nous reprendrons plus loin certains de ces indices, mais nous pouvons dès maintenant tirer un certain nombre d'observations. La première concerne le caractère historique et la vitalité de la langue française en Amérique latine :

[si le français] réussit à conserver son statut de deuxième langue dans les systèmes éducatifs, derrière l'anglais, voire de troisième langue étrangère, derrière le portugais dans les pays hispanophones et l'espagnol au Brésil, c'est en grande partie grâce à la diversité de son intégration sociale, à sa proximité néo-latine et à sa capacité à relier l'espace sud-américain à l'espace européen (CHARDENET; CHAVES DA CUNHA, 2008, p. 226).

La deuxième observation tient au rapport distinct au français dont font l'expérience la plupart des locuteurs en Amérique latine. Ce rapport est d'abord de nature individuelle. Le français est une référence surtout linguistique qui ne constitue pas une référence culturelle permettant au groupe de locuteurs concerné de « faire société », pour paraphraser Joseph Yvon Thériault (2008 ; voir aussi BELLIVEAU, 2013 et DENAULT, 2013), contrairement aux principaux foyers de la Franco-Amérique et des Caraïbes. Il y a bien une conscience collective minimale, mais celle-ci émane moins du milieu lui-même que de l'existence de réseaux extraterritoriaux, lesquels jouent un rôle crucial dans la structuration de l'offre d'enseignement en français ou dans la recherche en français : c'est le cas notamment des Alliances Françaises, des Lycées français, de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et, plus récemment, du CFA.

Enfin, et c'est l'argument principal de notre propos ici, la francophonie brésilienne, et plus largement celle de l'Amérique latine, est davantage intégrée à la francophonie internationale et à son pôle principal, la France, qu'elle ne l'est à un espace francophone des Amériques à proprement parler. Le Brésil est en quelque sorte un sous-ensemble (zone périphérique) de la francophonie internationale avant d'être un élément de la francophonie des Amériques. Ce constat n'est toutefois pas éternel, puisque des efforts de connexions entre l'espace latino-américain et les foyers historiques de la francophonie des Amériques se multiplient depuis les dernières années.

## UNE INTÉGRATION À L'ESPACE FRANCOPHONE INTERNATIONAL : LE PÔLE FRANÇAIS

---

La France exerce sur l'Amérique latine une « attractivité culturelle » (PILHION ; POLETTI, 2017, p. 127)<sup>65</sup> qui tient à des raisons historiques et politiques. Si le français est resté si longtemps l'une des premières langues étrangères apprises dans cette aire culturelle, on le doit essentiellement à l'influence qu'auront eue, sur l'élite latino-américaine, la France des Lumières et les principes d'égalité et de liberté dont elle s'est fait le porteur. La France a en quelque sorte participé, depuis cet âge d'or, à la structuration d'un processus de mondialisation avant la lettre. Elle aura ainsi dessiné les limites de ce que Dominique Wolton appelle la francosphère, ce « [...] sentiment de sympathie, non pas seulement à l'égard de la France, mais pour tout cet ensemble vivant [qu'est la francophonie] » (WOLTON, 2006, p. 73). En outre, on peut aussi prendre en compte le facteur migratoire, le Brésil seulement ayant reçu 100 000 ressortissants français entre la fin du 19<sup>e</sup> siècle et la première moitié du 20<sup>e</sup> (voir le texte de Chardenet dans ce volume).

L'influence de la France aujourd'hui tient aussi à son éclatement territorial. Les départements d'outre-mer sont des Frances distinctives, mais qui n'en demeurent pas moins administrativement attachées à la France métropolitaine. Peu le savent, mais c'est avec le Brésil que la France partage sa plus longue frontière terrestre! La Guyane, dans toute sa diversité linguistique et culturelle, constitue assurément un élément important dans l'intégration du Brésil à l'espace francophone (LY, 2016, p. 30-31). Ce n'est donc pas étonnant si c'est dans l'État limitrophe d'Amapá que le français est resté un élément obligatoire dans le cursus scolaire. La Guyane est une zone floue : française, certes, mais aussi américaine. Les relations qu'elle tisse avec le Brésil septentrional assurent à ce dernier une intégration double à l'espace francophone, à la fois métropolitaine et continentale. Cela dit, l'intégration métropolitaine reste dominante, supportée qu'elle est par de vastes réseaux institutionnels dont les tentacules rejoignent la plupart des francophonies locales.

Le réseau des Alliances Françaises est révélateur de ce type de structure institutionnelle et participe grandement à l'intégration du Brésil dans l'espace francophone. Fondé à la fin du 19<sup>e</sup> siècle en vue d'assurer la diffusion de la langue et de la culture françaises à travers le monde, le réseau s'avère

---

<sup>65</sup> L'observation que font dans ce volume Santos, Dias et Cunha, selon laquelle il y a une augmentation significative au cours des 12 dernières années au Brésil de formations en gastronomie qui s'accompagnent d'un apprentissage de la langue française, en est une illustration toujours actuelle et des plus éloquentes.

particulièrement dense en Amérique latine. Avec une soixantaine d'Alliances sur son seul territoire, le Brésil n'est dépassé en nombre que par l'Argentine. En outre, le réseau brésilien s'avère bien réparti à l'ensemble du pays, suivant en fait sa distribution démographique (RIVARD, 2016, p. 61). Si les Alliances sont anciennes et qu'elles sont depuis longtemps impliquées dans l'enseignement du français<sup>66</sup>, leur tâche d'enseignement s'est passablement accrue au cours des dernières décennies, une conséquence directe de l'abandon graduel du français langue étrangère dans les programmes scolaires nationaux et régionaux au profit de l'anglais, de l'espagnol ou de certaines langues indigènes (PILHION ; POLETTI, 2017, p. 58). Or, bien que chaque alliance soit le fruit d'une initiative locale, elle s'inscrit tout de même dans un réseau dont le siège social (ou nœud principal) se trouve à Paris. La francophonie brésilienne se trouve donc à graviter à la marge de l'espace francophone mondial et autour de son principal pivot, la France.

Le réseau tissé par les Lycées français à travers le monde répond à cette même logique et fournit un exemple encore plus éloquent de l'attractivité de la France pour le Brésil. Centré lui aussi sur la France et dispersé à l'échelle du globe, ce réseau a pour mission d'offrir une éducation fidèle au modèle éducatif français, c'est-à-dire reposant sur des programmes essentiellement calqués sur ceux des établissements d'enseignement public en France. Les Lycées permettent aux ressortissants français d'offrir une éducation « nationale » à leurs enfants, mais ils acceptent également les inscriptions parmi les populations locales et, ce faisant, favorisent le rayonnement et l'apprentissage du français dans des pays souvent non francophones. L'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger, laquelle sert d'organisme parapluie au réseau, estime à 60 % la proportion des élèves « étrangers » (faut-il comprendre non-français) qui composent les effectifs à travers les quelques 500 établissements de par le monde. Le Brésil vient au quatrième rang pour le plus grand nombre d'effectifs en Amérique latine, derrière le Chili, le Mexique et la Colombie. Il se démarque toutefois par le poids important des ressortissants français (64 %), ce qui constitue en fait un renversement des proportions observées à l'échelle mondiale. Des cinq établissements présents dans le pays, le Lycée français François-Mitterrand dans la capitale, Brasilia, fait cependant exception, bien que ses effectifs ne comptent que pour 16 % de tous les élèves inscrits à l'échelle nationale. Ces chiffres suggèrent une implication plus limitée des Lycées français dans l'offre d'apprentissage linguistique au Brésil et un rôle plus marginal dans l'intégration du pays lusophone dans l'espace francophone.

Un autre exemple de réseau à portée extraterritoriale centrée sur la France est celui de la Fédération internationale des professeurs de Français (FIPF), dont le siège social est à Paris. La Fédération se compose de commissions régionales auxquelles adhèrent des fédérations nationales. C'est le cas de la *Federação Brasileira de Professoras de Francês*, organisme fondé en 1995 et composé d'une trentaine d'associations régionales et qui fait partie de la Commission pour l'Amérique latine et la Caraïbe de la FIPF.

La mise en place de ces réseaux souvent anciens a été, et reste encore aujourd'hui, cruciale au maintien et à l'expansion de l'espace francophone latino-américain et, plus spécifiquement, brésilien. Il n'est pas certain qu'une telle francophonie n'eût été durable sans ces structures institutionnelles, puisqu'elles assurent un minimum de « complétude institutionnelle », pour reprendre un concept qui a la vie longue dans l'étude du Canada francophone (BRETON, 1964). Le poids de la France dans ces structures est pour le moins significatif et c'est sans surprise que l'essentiel de l'intégration du Brésil à l'espace francophone passe en réalité par l'Hexagone.

---

<sup>66</sup> Pour une meilleure idée de l'offre de cours des Alliances Françaises au Brésil, voir notamment le texte de Silva, Santos et Cunha dans ce volume.

On peut d'ailleurs observer de manière indirecte l'effet de ces structures sur la société civile brésilienne. Lorsqu'on analyse les données récentes (2018) de la mobilité étudiante universitaire compilée par l'UNESCO<sup>67</sup>, on constate l'importance de la France. Bien que l'Hexagone affiche un poids relatif moindre qu'en 2014 – il est passé du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> rang, derrière les États-Unis et le Portugal – il accuse tout de même une croissance de 22 % de ses effectifs brésiliens durant cette période, si bien qu'il constitue le choix d'un Brésilien sur 10 poursuivant des études universitaires à l'étranger. Cela n'est pas banal, d'autant que la France accueille à elle seule 85 % des Brésiliens étudiant dans une université francophone à l'étranger. Il s'agit d'une démonstration sans équivoque du pouvoir attractif toujours bien vivant de ce pays et du rôle central qu'il joue encore dans l'intégration du Brésil à l'espace francophone.

## UNE INTÉGRATION (PARTIELLE) À L'ESPACE FRANCOPHONE DES AMÉRIQUES

---

Il serait faux d'affirmer que la France constitue la seule voie d'intégration à l'espace francophone, y compris à l'échelle continentale. Il existe des liens entre le Brésil qui ne passent pas (du moins pas en totalité) par la France. À cet égard, la place qu'occupe le Canada français dans l'intégration du Brésil à la francophonie n'est pas négligeable non plus; par exemple, on estime à 12 % la proportion des Brésiliens présents dans des universités francophones qui choisissent le Canada<sup>68</sup>. En outre, ces liens entre le Brésil et les foyers de la francophonie des Amériques sont aussi historiques et en développement.

## DES LIENS ANCIENS... ET ACTUELS

---

Les liens historiques sont notamment de nature politique, comme le suggère le poème du Brésilien Mathias Carvalho écrit en 1886 et dédié au leader politique métis canadien Louis Riel et dénonçant son exécution survenue en novembre 1885:

Além dos grandes crimes que havia praticado a Inglaterra e que bastariam para condemnal-a diante da civilização, apparece-nos, agora, esse monstruoso attentado: a execução de RIEL, o destimido lutador da independencia do Canadá (CARVALHO, 1997[1886], p. 16).

Or, comme le suggère l'épigraphe, ces liens sont surtout migratoires et se tissent tout particulièrement vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, alors que le Brésil, ayant depuis peu abandonné l'esclavage, a un grand besoin de main-d'œuvre pour l'exploitation de ses ressources premières, le café et le caoutchouc notamment. L'historienne d'origine brésilienne Rosana Barbosa souligne d'ailleurs plusieurs petites vagues migratoires dirigées vers le Brésil et en provenance du Canada francophone. Certes, comme le

---

67 <<http://uis.unesco.org/fr/uis-student-flow>>

68 Mais force est de constater que l'intégration continentale du Brésil appartient surtout à l'anglosphère, ce dont témoigne l'impressionnante proportion de Brésiliens qui choisissent d'étudier aux États-Unis, soit près d'un sur trois.

rappelle l'historienne, ces migrations restent ponctuelles (dans le temps comme dans l'espace) et s'avèrent somme toute modestes en termes d'effectifs<sup>69</sup>, surtout si on les compare aux migrations canadiennes-françaises à l'échelle du continent nord-américain à la même époque (BARBOSA, 2016, p. 86, 97). Elles n'en sont pas moins les témoins de relations anciennes auxquelles on pourrait sans doute ajouter l'action des missionnaires canadiens dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle (LEGRAND, 2013).

Aujourd'hui encore des liens persistent et s'activent entre le Brésil et les foyers historiques de la francophonie des Amériques. Les migrations et les missionnaires ont toutefois cédé le pas à d'autres formes institutionnelles. C'est le cas notamment de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), fondée à Montréal en 1961 sous le nom de l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF), laquelle a pour mission de mettre en réseau, en français, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à l'échelle internationale. Les institutions universitaires brésiliennes prennent une place considérable dans ce réseau. De toutes les institutions partenaires en Amérique latine, 43 % se trouvent au Brésil. Cette proportion est un peu en-deçà de ce qu'elle était en 2014 (RIVARD, 2016, p. 66), mais cela est dû essentiellement à une expansion dans le nombre de partenariats dans toute la région, ce nombre passant de 31 à 44 en l'espace de 4 ans. En ce sens, le Brésil reste un acteur important de l'AUF et conforte ainsi son intégration à cette francophonie des Amériques, du moins sur le plan universitaire.

On retrouve un autre indice de cette intégration du Brésil aux foyers historiques de la francophonie continentale au sein même de la société civile à travers les efforts de recrutement d'immigrants par le Québec. La connaissance du français représente un critère décisif à la sélection des immigrants dans la Province canadienne. Cela implique donc de pouvoir mesurer adéquatement une telle connaissance en amont, directement sur le territoire brésilien. C'est pourquoi depuis quelques années le Gouvernement québécois multiplie le nombre d'ententes avec des institutions locales pour la tenue de tests de connaissance du français propre à la province (le TCF-Québec). Il appert que le Brésil est le pays ayant signé le plus d'ententes (16) en Amérique, ce qui représente 24 % de toutes les ententes à l'échelle des Amériques ou à 27 % de celles ratifiées à l'échelle de l'Amérique latine. Ces données suggèrent l'ampleur de l'influence québécoise au Brésil. Il est cependant utile de rappeler que toutes ces ententes ont été contractées auprès d'Alliances Françaises. S'il y a intégration du Brésil à la francophonie des Amériques, il n'est pas dit qu'elle ne s'impose pas un petit détour par la France.

Et encore est-il nécessaire d'évaluer si les efforts de mesure de connaissance du français portent leurs fruits en matière de recrutement d'immigrants brésiliens au Québec. Au premier abord, il semble bien que oui. Selon les données du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, le Brésil est passé du 24<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> rang des principaux pays parmi les populations immigrantes au Québec entre 2012 et 2017. En revanche, il est largement devancé par d'autres pays de l'Amérique latine qui, pourtant, sont moins peuplés : par la Colombie et le Mexique, respectivement au 6<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> rang. En outre, et selon les données du recensement canadien de 2016, le poids relatif des immigrants brésiliens du Québec comparativement au Canada serait de 23 %, ce qui correspond au poids du Québec dans l'ensemble canadien. Bref, on ne peut pas noter une tendance statistique qui favorise le Québec et, par le fait même, on ne peut retenir la proximité linguistique entre le portugais et le français comme un facteur dominant

---

69 D'autant plus que l'on sait qu'elles contiennent dans certains cas des Français fraîchement arrivés au Canada (Barbosa et Frenette, 2012).

dans le mouvement migratoire Brésil-Canada. Ce qui n'est pas le cas d'autres pays de l'Amérique latine qui, comme le Pérou, la Colombie, le Venezuela et l'Uruguay, favorisent significativement le Québec.

En somme, ce que les actions de l'AUF, les efforts de recrutements du Gouvernement québécois ou les données d'immigration récentes laissent entendre tient à deux conclusions. La première est qu'il existe une volonté des acteurs de la francophonie nord-américaine d'intégrer l'espace latino-américain et de redéfinir un espace francophone tout continental. La deuxième de ces conclusions, c'est que cette volonté ne peut faire l'économie d'une certaine « dette institutionnelle » à l'égard de l'espace francophone mondial pivoté par la France. Il semble que la francophonie des Amériques soit de fait « tripolaire ».

## DES LIENS POUR LE FUTUR?

---

La création en 2008 du CFA est en quelque sorte une consécration de la première conclusion et une manière de s'affranchir de la seconde, du moins partiellement. Situé à Québec, en plein cœur de l'« Amérique française » ou du pivot de la « Franco-Amérique », il ouvre de nouvelles perspectives quant à l'intégration plus directe du Brésil (ou de l'Amérique latine) à l'espace francophone des Amériques et il s'avère être aujourd'hui la principale instance d'un espace francophone panaméricain largement en devenir<sup>70</sup>.

Pour remplir sa mission, le Centre est toutefois condamné à jouer sur un double tableau identitaire:

La création du Centre de la francophonie des Amériques (Centre) découle de la volonté du gouvernement du Québec, exprimée dans sa politique en matière de francophonie canadienne, de *mettre en mouvement la francophonie des Amériques*. Par cet engagement, le Québec se reconnaît une responsabilité à l'endroit des *communautés francophones* ainsi qu'une volonté d'affirmer le leadership mobilisateur qu'il entend exercer pour animer *la vaste communauté des francophones et des francophiles des Amériques* dans le respect de ses riches différences (CFA, 2009, p. 2, nos italiques).

Ainsi le CFA expose-t-il d'abord un profil identitaire de type « communautaire » visant à renforcer ou même renouveler les liens unissant les différents foyers historiques de la francophonie nord-américaine et caribéenne, tout particulièrement les communautés franco-minoritaires canadiennes. L'exercice est aussi nécessaire que délicat en raison des ruptures découlant de la chute du Canada français et de l'émergence d'une identité territoriale québécoise dans les années 1960<sup>71</sup>. Le deuxième profil affiché par le Centre est plus « cosmopolite » ou « francophile » et s'attache à rejoindre les locuteurs du français de l'Amérique latine, lesquels forment une « francophonie multiforme », mais qui, comme le rappelle Janaína Nazzari Gomes, trouve dans les actions du CFA – et sa « [...] gestion des diversités et [sa] proposition de vivre ensemble » (2017, p. 29) – un attachement réel et croissant à cet espace francophone.

---

70 On rappellera toutefois que le Centre garde tout de même une petite dette institutionnelle à l'endroit du Gouvernement français, lequel aura notamment contribué à la facture architecturale de ses bureaux du Vieux-Québec (CFA, 2009, p. 18). En outre, l'inauguration du Centre fut faite en octobre 2008 en présence du président français de l'époque, Nicolas Sarkozy, l'année même où la ville de Québec fêtait son 400<sup>e</sup> anniversaire de fondation.

71 Bien qu'il faille relativiser la « rupture », celle-ci exprimant moins l'idée d'un fossé communicationnel entre le Québec et les francophonies minoritaires canadiennes que celle d'une modification importante des relations entre ces différentes entités (DENAULT, 2016).

Pour illustrer cette double identité et, surtout, le rôle joué par le Centre sur la vitalité de l'espace francophone des Amériques, nous proposons d'observer les données relatives à l'un des programmes phares du CFA et mis en place en 2014, celui portant sur la mobilité des chercheurs<sup>72</sup>. Le programme a pour objectif d'encourager la mobilité académique et, ce faisant, à favoriser la formation de réseaux d'échanges universitaires dans l'espace francophone des Amériques tout en créant des ponts avec les communautés locales impliquées. Il consiste en des bourses de mobilité (2.000 \$) évaluées au mérite par un comité scientifique et cela sur une base annuelle. Au cours des 6 éditions (2014-2018) de ce concours, le Centre a reçu un total de 80 candidatures dont 37 ont été retenues par les comités scientifiques s'étant succédés. C'est sur les 37 projets retenus, et sur les lieux d'attachement et de destination des candidats retenus, que porte la présente analyse.

La première observation qui s'impose est l'importance du Québec comme zone pivot de cet espace. En fait, trois projets de mobilité sur quatre impliquent le Québec comme lieu de départ ou de destination. Cette polarisation de la Province est par ailleurs tous azimuts, rejoignant aussi bien les autres foyers historiques francophones de cet espace (minorités francophones du Canada, Louisiane, Nouvelle-Angleterre ou Haïti) que la francophonie cosmopolite de l'Amérique latine. C'est dans les foyers historiques et nord-américains hors Québec que le poids de la Province est le moins important, soit moins de 40 % des projets impliquant ces régions. D'ailleurs, parmi les projets qui ne comprennent pas le Québec (9 sur 37), ces foyers historiques représentent les deux tiers des projets. Du nombre, quatre projets (67 %) ont eu lieu à l'« interne », c'est-à-dire entre deux foyers hors Québec. Cela suggère que la centralité du Québec n'empêche pas l'expression d'une francophonie « identitaire » plus large et autonome et que le CFA semble en mesure de susciter un sentiment d'appartenance en dehors du Québec.

La deuxième observation tient à la place que prend l'Amérique latine au sein des projets de mobilité. Il n'y a pas moins de 21 projets qui concernent cette région, ce qui est plus de la moitié de l'ensemble. De ce nombre, 15 projets (71,4 %) sont en relation avec le Québec. Or, cette « dépendance » est réciproque dans les faits puisque plus de la moitié des projets relatifs au territoire québécois sont reliés à des lieux de l'Amérique latine. Le programme de mobilité s'avère donc être une excellente mise en contact entre le principal foyer « communautaire » de l'espace francophone et les portions plus « cosmopolites » de cet espace. Ce qui suggère que le CFA, à travers ce programme, assume pleinement sa double identité-mission.

La troisième et dernière observation concerne la place du Brésil. Les résultats confirment ce que nous avons noté auparavant (RIVARD, 2016, p. 72); le Brésil s'impose comme l'un des pivots de l'Amérique latine francophone. Le tiers des dossiers retenus et relatifs à l'Amérique latine ont ce pays comme lieu de destination ou d'attachement, auquel s'ajoute l'un des deux projets de mobilité infra Amérique latine.

Évidemment, le programme de mobilité des chercheurs est surtout un reflet universitaire des dynamiques d'échange à l'échelle de l'espace francophone des Amériques, au même titre que les activités et les réseaux sous l'égide de l'AUF. Il ne peut donc tenir lieu de portrait représentatif du sentiment d'appartenance de la société civile latino-américaine pour cet espace. Ceci étant, les rapports d'activités du CFA fournissent tout de même quelques indicateurs sur les liens plus larges qui se tissent avec l'Amérique latine francophone. On sait notamment que l'Amérique latine maintient son poids au

---

72 Ces informations sont publiques et accessibles au lien suivant: <<http://www.francophoniedesameriques.com/chercheurs/>>.

sein de cette espace, par une participation aux activités du Centre – 16,4 % des participants provenant de la région, un peu moins que pour les Caraïbes (CFA, 2015) – et par le membership, le région fournissant 16 % des membres au CFA, taux légèrement supérieur à ceux provenant de la zone Caraïbe. Quant à elles, les données relatives aux visites du site Internet du CFA permettent de constater que le Brésil se maintient à 3 %. Cela peut paraître peu, mais ce taux est, en 2017, le plus élevé en Amérique latine et, surtout, il équivaut à 40 % des visites provenant des États-Unis, une région pourtant composée de plusieurs foyers historiques de la Franco-Amérique (CFA, 2016; 2017).

## CONCLUSION: DÉFINIR LA MOUVANCE

---

La notion de mouvance nous semble la plus à même de définir ce qu'est la francophonie des Amériques. Et l'exemple du Brésil l'illustre bien.

Elle permet d'abord de traiter cette francophonie sous l'angle de son influence. Bien que son poids dans le paysage linguistique du continent soit modeste au regard de l'anglais, de l'espagnol et du portugais, la langue française n'en est pas moins présente partout au gré d'une intensité fluctuant dans le temps comme dans l'espace. Cette fluctuation s'exprime également dans le rapport à la langue, lui aussi très variable selon que celle-ci soit une langue maternelle, langue officielle ou langue étrangère. Ce rapport varie également selon que cette identité linguistique soit portée par une « matrice culturelle signifiante » et s'avère l'expression de sentiment communautaire ou par un sentiment individuel qui ne s'inscrit pas dans une visée collective prédéfinie.

La mouvance traduit aussi l'idée des mouvements tels qu'ils s'opèrent suivant les migrations, les échanges et les réseaux sur lesquels ils reposent. Ces réseaux sont parfois « endogènes » (ou panaméricains); d'autre fois ils sont plutôt exogènes, centrés sur la francophonie européenne ou internationale. L'espace francophone des Amériques est nourri de ces mouvements. L'intégration de l'Amérique latine à cet espace s'avère bicéphale, se nourrissant lui-même à plusieurs sources : nord-américaine, caribéenne, africaine, mais surtout, euro-continentale. La France reste de toute évidence le principal centre de gravité de ces mouvements, ce qui est particulièrement vrai du Brésil. Cependant, les foyers historiques de la francophonie des Amériques, et en premier lieu le Québec, ont gagné en attractivité par un accroissement des échanges infra continentaux, suscités notamment par la consolidation de réseaux formels tel celui porté par le CFA.

La notion de mouvance cache aussi son lot d'incertitudes, de celles qui peuvent émouvoir ceux pour qui l'avenir de la francophonie tient à cœur. Et l'évolution du fait français en Amérique latine est à cet égard porteur à la fois de tous les espoirs et de toutes les inquiétudes. Certes, les yeux des observateurs de la francophonie mondiale ne portent pas vraiment sur cette partie du monde; ils sont rivés sur l'Afrique (MARCOUX, 2014). Pourtant, à l'échelle des Amériques, dans un contexte linguistique où le français est plus souvent appelé à jouer les seconds violons, l'évolution du français « hors des murs » (WOLTON, 2008) et le renforcement des liens entre les locuteurs latino-américains et les foyers est un enjeu crucial. Cela est d'autant plus vrai au regard de l'intégration grandissante du Brésil à l'anglosphère et à l'hispanosphère à l'échelle continentale.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- BARBOSA, R. **Brazil and Canada: Economic, Political and Migratory Ties –1820s to 1970s**. Lanham: Lexington Books, 2016.
- BARBOSA, R.; FRENETTE, Y. À la recherche des passagers du Panola : un épisode de migration française et nord-américaine au Brésil, 1875-1876, **e-crini**, v. 3, 11 p., 2012.
- BELLIVEAU, J. Cinq représentations savantes de la francophonie des Amériques – réflexions autour d'un ouvrage récent, **Minorités linguistiques et société**, v. 3, p. 93-105, 2013.
- BRETON, R. Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants, **American Journal of Sociology**, v. 70, n. 2, p. 193-205, 1964.
- CALVET, L.-J. Mondialisation, langues et politiques linguistiques : le versant linguistique de la mondialisation. In: BARROS, M. L. J. D. de et al. (Dir.). **Recherches en didactique des langues étrangères : Thèmes majeurs**. Belo Horizonte: Editora da UFMG, 2013. p. 111-128.
- CARVALHO, M. **Louis Riel : poèmes américains**. Traduction, avant-propos et postface de Jean Morisset. Trois-Pistoles : Éditions Trois-Pistoles, 1997[1886].
- CHAMBERS, A.; NOLAN, S. The concept of culture in *la Francophonie*: myth and reality. In: PEARSON-EVANS, A. ; LEAHY, A. (Dir.). **Intercultural Spaces : Language, Culture, Identity**. New York: Peter Lang, 2007. p. 31-41.
- CHARDENET, P. Approches multilingues et francophonie : intercompréhension et interlinguisme. In : CONTI, V. ; GRIN, F. (Dir.). **S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension**. Chêne-Bourg : Georg, 2008. p. 151-168.
- CHARDENET, P. ; CHAVES DA CUNHA, J. C. L'avenir du français en Amérique du Sud. In : MAURAI, J. et al. (Dir.). **L'avenir du français**. Paris : Archives contemporaines et Agence universitaire pour la francophonie, 2008. p. 219-227.
- CFA (Centre de la francophonie des Amériques). **Le Centre de la francophonie des Amériques: rapport d'activités 2008-2009**. Québec, 2009.
- CFA (Centre de la francophonie des Amériques). **Le Centre de la francophonie des Amériques : rapport d'activités 2014-2015**. Québec, 2015.
- CFA (Centre de la francophonie des Amériques). **Le Centre de la francophonie des Amériques : rapport d'activités 2015-2016**. Québec, 2016.
- CFA (Centre de la francophonie des Amériques). **Le Centre de la francophonie des Amériques : rapport d'activités 2016-2017**. Québec, 2017.
- DENAULT, A.-A. **Divergences et solidarité : une étude sociopolitique des rapports entre le Québec et les francophones d'Amérique**. 2013. Thèse de doctorat non publiée – École d'études politiques – Faculté des Sciences Sociales, Université d'Ottawa, Ottawa, 2013.

\_\_\_\_\_. La transformation des rapports entre francophones en Amérique : Le récit de la rupture revisitée. In : THERIAULT, J. Y. ; LANIEL, J.-F. (Dir.). **Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national**. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2016. p. 285-314.

GILBERT, A. À propos du concept d'Amérique française. **Recherches sociographiques**, v. 39, n. 1, p. 103-120, 1998.

\_\_\_\_\_. (Dir.). **Territoires francophones**. Québec : Québec Septentrion, 2010.

HCF (Haut conseil de la Francophonie). **État de la Francophonie dans le monde**. Paris : Documentation française, 1998.

LOUDER, D. ; WADDELL, E. (Dir.). **Franco-Amérique** (nouvelle édition revue et augmentée). Québec : Québec Septentrion, 2017.

LEGRAND, C. Les réseaux missionnaires et l'action sociale des Québécois en Amérique latine, 1945-1980. **Études d'histoire religieuse**, v. 79, n. 1, p. 93-115, 2013.

LY, C. Le pluralisme de la francophonie en Guyane. In : RIVARD, É. (et coll.). **Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle**. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, 2016. p. 30-31. (Coll. « Cahiers de l'ODSEF »).

MARCOUX, R. (avec la collaboration de Marie-Ève Harton). **Et demain la francophonie**. Essai de mesure démographique à l'horizon 2060. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, 2012. (Coll. « Cahiers de l'ODSEF »).

MONTOYA, V. Enjeux géopolitiques du français au Brésil. **Synergies Brésil**, v. 12, p. 35-43, 2017.

NAZZARI GOMES, J. Une francophonie qui se reconnaît : les actions du *Centre de la francophonie des Amériques* et l'avènement d'une identité francophone continentale. **Synergies Brésil**, v. 12, p. 21-34, 2017.

OIF (Organisation internationale de la Francophonie). **La langue française dans le monde**. Paris : Nathan, 2014.

PANNIER, A. Le projet politique francophone. Nouvelle Babel? **Revue de l'Université de Moncton**, v. 48, n. 1, p. 123-148, 2017.

PHAN, T. T. H. Les défis de la diversité culturelle et linguistique en francophonie. **Géoéconomie**, v. 55, p. 57-70, 2010.

PHILION, R. ; POLETTI, M.-L. **...et le monde parlera français**. Paris : Iggy book, 2017.

RIVARD, É. (avec la collaboration de R. Govain et al.). **Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle**. Québec: Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, 2016. (Coll. « Cahiers de l'ODSEF »).

THERIAULT, J. Y. **Faire société : société civile et espaces francophones**. Sudbury : Éditions Prise de parole, 2007.

\_\_\_\_\_. A quoi sert la Franco-Amérique? In : LOUDER, D.; WADDELL, É. (Dir.). **Franco-Amérique**. Québec : Septentrion, 2008. p. 355-365.

\_\_\_\_\_. « Une francophonie nord-américaine plurielle », **Relations**, v. 778, p. 14-16, 2015.

WOLTON, D. **Demain la francophonie**: Pour une autre mondialisation. Paris: Flammarion, 2006.

\_\_\_\_\_. **L'identité francophone dans la mondialisation**. Paris: OIF, Cellule de réflexion stratégique de la Francophonie, 2008.